

CONCOURS D’AFFICHE DE LA SEMAINE NATIONALE DE L’ARBRE ET DES FORÊTS 2015

L’Agence des ressources forestières et de l’agroalimentaire, Direction générale des services de foresterie, invite tous les élèves de 5^e année de Terre-Neuve-et-Labrador à participer au concours d’affiche de la Semaine nationale de l’arbre et des forêts.

Voici le thème du concours d’affiche de la Semaine nationale de l’arbre et des forêts 2015 :

« ÊTRE INTELLI-FEU CHEZ SOI D’ABORD »

APERÇU DU THÈME

La préparation aux risques d’incendie de forêt est une responsabilité partagée. À mesure que nos maisons et nos collectivités se rapprochent des secteurs boisés, elles deviennent de plus en plus exposées aux dangers des feux de forêt. Le but premier d’Intelli-feu (*FireSmart*) consiste à créer un plan paysager autour de votre maison pour la rendre moins vulnérable aux incendies de forêt. En appliquant les principes d’Intelli-feu, vous et votre famille pouvez vous assurer que votre maison ou votre chalet sera résistant aux feux de forêt.

Utilisez une feuille vierge et créez votre propre affiche de prévention des incendies qui soulignera l’une ou plusieurs des activités Intelli-feu suivantes. Vous n’avez pas besoin d’inclure tout – il suffit de créer un dessin qui illustre que vous savez ce que signifie être « Intelli-feu »!

Voici un certain nombre de choses que vous pouvez faire autour de votre maison, de votre chalet ou de votre terrain pour être « Intelli-feu » :

1. Assurez-vous que les feuilles, les branches mortes et les brindilles autour de votre maison ou chalet sont râtelées régulièrement.
2. Assurez-vous que votre gazon est coupé et arrosé régulièrement.
3. Les conifères, comme l’épinette et le sapin baumier, devraient être situés à au moins 10 mètres (30 pieds) de distance de votre maison ou chalet.
4. Le bois de chauffage devrait être empilé à au moins 10 mètres (30 pieds) de votre maison ou chalet.
5. Votre foyer d’extérieur devrait être placé sur une roche, sur l’argile ou sur la terre, être libre de tout débris et être muni d’un grillage.
6. Les végétaux et le matériel d’aménagement paysager autour de votre maison ou chalet sont résistants au feu.
7. Votre entrée est suffisamment large pour permettre aux équipes d’urgence d’entrer et de sortir.
8. Le numéro de votre maison est clairement visible de la route.
9. Le toit de votre maison ou chalet est construit à partir de matériel résistant au feu.
10. Votre toit et vos corniches sont libres de feuilles et de débris.
11. Il y a des articles près de vous qui peuvent servir à éteindre de petits feux (seau, tuyau, pelle, etc.)
12. Votre famille possède un plan d’évacuation en cas d’urgence.

RESSOURCES DES ENSEIGNANTS :

Pour en savoir plus sur la prévention des incendies de forêt et sur les causes des incendies de forêt, nous encourageons les enseignants et les élèves à visiter les sites Web suivants :

SmokeyBear : www.smokeybear.com (en anglais seulement)

FireSmart Canada : www.firesmartcanada.ca (en anglais seulement)

RÈGLEMENTS DU CONCOURS ET DIRECTIVES

Dans le cadre du concours, on nommera ***un gagnant ou une gagnante pour l'ensemble de la province***, dont l'affiche figurera sur la page couverture du calendrier de la Semaine nationale de l'arbre et des forêts 2016. Le gagnant ou la gagnante recevra également un iPad mini 2 d'Apple avec étui, un ensemble-cadeau de prévention des incendies et une version encadrée de son affiche, en guise de souvenir. De plus, l'école du gagnant ou de la gagnante recevra une subvention de 500 \$ pour l'achat de livres dans la bibliothèque de l'école.

Le calendrier comprendra également les affiches des 13 finalistes de partout dans la province, qui recevront chacun un ensemble-cadeau de prévention des incendies.

1. Les affiches doivent être créées sur une feuille de papier blanc orientée à l'horizontale (paysage) et de format tabloïde (11 po par 17 po). **Veillez ne pas plier la feuille!**
2. Veuillez donner aux élèves la directive d'inscrire clairement leur nom **au dos** de l'affiche.
3. Nous prions les enseignants de remplir le **formulaire d'inscription** et de le joindre aux affiches présentées.
4. Les affiches doivent être envoyées par la poste (le cachet de la poste faisant foi) d'ici le : **lundi 1^{er} juin 2015**.
5. Envoyez toutes les affiches à l'adresse postale suivante :
Forestry and Agrifoods Agency – Forestry Services Branch
National Forest Week Poster Contest
P.O. Box 2006, Fortis Building
Corner Brook, NL A2H 6J8
Attention: Public Relations
6. Le Comité de la Semaine nationale de l'arbre et des forêts évaluera les affiches en fonction de leur originalité, de leur créativité et du caractère unique de leur message.
7. Tous les prix seront remis durant la Semaine nationale de l'arbre et des forêts, soit du 20 au 26 septembre 2015.
8. Toutes les affiches demeureront la propriété de l'Agence des ressources forestières et de l'agroalimentaire, Services de foresterie, et pourront être utilisées dans de futures activités promotionnelles.

CONCOURS D’AFFICHE DE
LA SEMAINE NATIONALE DE L’ARBRE ET DES FORÊTS
FORMULAIRE D’INSCRIPTION

Nom de l’enseignant(e) : _____

Courriel : _____

Nom de l’école : _____

Adresse de l’école :

Numéro de téléphone : _____

Nombre total d’élèves (affiches présentées) dans la classe : _____

AFFICHES PRÉSENTÉES

Veillez vous assurer que le nom des élèves est clairement indiqué **au dos** de chaque affiche.

Affiche	Nom de l’élève	Niveau (année)
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		

9.		
10.		
11.		
12.		
13.		
14.		
15.		
16.		
17.		
18.		
19.		
20.		
21.		
22.		
23.		
24.		
25.		
26.		
27.		
28.		
29.		
30.		

Les affiches doivent être envoyées par la poste (le cachet de la poste faisant foi) d'ici le :
lundi 1^{er} juin 2015

Envoyez toutes les affiches à l'adresse postale suivante :

National Forest Week Poster Contest
Forestry and Agrifoods Agency – Forestry Services Branch
P.O. Box 2006, Fortis Building
Corner Brook, NL A2H 6J8
Attention: Public Relations